



FORMATION de « 1 000 JEUNES BENEVOLES FUTURS DIRIGEANTS »

Principe:

Le ministère des sports et le mouvement sportif lancent, en 2012, l'opération « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants » pour

- favoriser le **renouvellement** des générations des responsables associatifs
- inciter les jeunes à la **prise de responsabilités** associatives
- les **accompagner dans cet engagement** en leur faisant découvrir les rouages de la vie associative sportive

A l'issue de la formation, un livret conçu comme un premier pas vers le *Carnet de vie du bénévole* mis en place sur Internet par le CNOSF sera remis à chaque participant.

Effectivement la formation « Jeunes dirigeants » peut constituer l'occasion de mettre en évidence l'intérêt pour les jeunes de valoriser leur engagement bénévole dans leur parcours scolaire, universitaire voire professionnel.

Conditions :

- Etre âgé de 16 à 25 ans
- Etre licencié auprès d'une fédération et adhérent bénévole d'une association sportive depuis au moins un an.

Cout de la formation :

Les frais pédagogiques sont pris en charge par le CNDS.

Mode d'inscription

Retourner le coupon ci-joint avant le **11 janvier 2012** au CROS à l'attention de Marie-Lise THIOULET par courrier : CROS - maison régionale des sports – 3 avenue des Montboucons – 25000 BESANCON par mail : marie-lise.thiollet@franceolympique.com

Contact :

CROS : Marie-Lise THIOULET/ 03.81.48.36.52 - marie-lise.thiollet@franceolympique.com

DRJSCS : Maé DOUABLIN/ 03.81.21.60.21 – mae.douablin@drjscs.gouv.fr

Contenu de la formation (voir au dos)

NOM:

PRENOM:

DATE DE NAISSANCE:

ADRESSE:

ADRESSE MAIL:

TELEPHONE;

CLUB D'AFFILIATION:

DATE D'AFFILIATION:

ORGANISATION DE LA FORMATION: cocher la ou les formules choisie(s)

- Vacances scolaires
- Temps scolaire
- Week-end

- Soirée
- Samedi

Contenus de formation

Découverte de la vie associative

- Objectif du module : Eclairage sur les grandes lignes de la loi relative au contrat d'association de juillet 1901, identification des rôles et missions des différents membres d'une association, ...

Méthodologie de projet

- Objectif du module : Mise en évidence des étapes clés de l'élaboration d'un projet de clubs (mobilisation et appropriation des outils).

Organisation du sport en France

- Objectif : Présentation générale des acteurs du sport et de leurs prérogatives aux différents échelons territoriaux. La participation de certains acteurs locaux du sport français (CROS/CDOS, Liges/Comités départementaux sportifs, représentants des services de l'Etat, représentants des collectivités, etc.) pourra être envisagée afin de mettre en évidence les axes de collaborations locales autour des projets sportifs (débat ou table ronde).

Responsabilités des dirigeants

- Objectif : Identification des responsabilités incombant aux dirigeants sportifs dans le cadre des activités développées par leur association. L'intervention de personnes ressources en matière juridique sur le champ sport (représentants des services de l'Etat, organismes d'assurances expérimentées en matière de responsabilités associatives, etc..) pourra être envisagée.

Initiation à la lecture comptable

- Objectif : connaître et savoir lire les outils comptables de base.

Module complémentaire

Communication

- Objectif du module : Initiation à la communication (identification des questionnements nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de communication, identification des différents supports mobilisables en lien avec les publics visés, ...).